Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 63 (1937)

Heft: 19

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOUVEAUTÉS — INFORMATIONS DIVERSES — DOCUMENTATION

Régie : ANNONCES SUISSES S. A., à Lausanne, 8, Rue Centrale (Pl. Pépinet) qui fournit tous renseignements,

Le prochain Comptoir Suisse.

Quelles seront les caractéristiques du XVIII Comptoir suisse (11-26 septembre 1937)? Dans un bref résumé, il est évidemment difficile d'entrer dans les détails ; d'ailleurs les différents groupes d'exposition accusent toujours une certaine similitude dans la présentation d'une année à l'autre, ce qui tient au caractère du Comptoir suisse, foire d'échantillons dont bon nombre d'exposants reviennent régulièrement d'année en année, souvent avec les mêmes

Comme visiteurs et exposants pourront s'en rendre compte, le Comptoir suisse a cherché à innover et à améliorer, partout où la chose était nécessaire et possible. Une décoration nouvelle a été choisie pour la halle I et son annexe réservée à l'Electricité. La ventilation des halles II et III a été considérablement améliorée. Dans cette dernière halle, il faut citer en passant le groupe du meuble, qui, cette année, prendra une ampleur toute particulière et qui comptera un nombre appréciable d'exposants importants, dont certains participent pour la première fois au Comptoir suisse. La halle IV, comprendra, comme toutes les années, la belle col-

lectivité des machines agricoles du syndicat de la branche qui, avec ses machines nouvelles, et ses installations modernes, occupera une surface de 2000 m², contre 1600 m² qu'elle avait retenus l'an

A la halle V, l'exposition collective du Grain de blé, puis celle du Cidre doux, des fruits et du jus de raisin non fermenté, ne manqueront pas d'attirer l'attention du visiteur.

Aux Arts et Métiers, cette halle toujours si vivante et attrayante, avec ses stands originaux et sa décoration spéciale, abritera comme l'an dernier les pavillons de l'Oeuvre, Association suisse romande de l'art et de l'industrie et des diverses collectivités cantonales.

Enfin, le Salon de sport et du tourisme, organisé pour la deuxième fois à Lausanne, au Comptoir suisse, sera indiscutablement un des éléments d'attrait de la manifestation de cette année, groupant un grand nombre de maisons d'articles de sport et de stations de tourisme, avec sa piste artificielle de ski, qui sera fort animée pendant toute la durée du Comptoir suisse, et surtout sa Tour du parachute, qui, de ses 42 m de hauteur, se dressera sur la place de Beaulieu, dans l'enceinte même du Comptoir suisse.

Installations d'amplification et de haut-parleurs "Autophon".

Grâce aux progrès techniques réalisés dans le domaine de l'amplification, l'utilisation des installations d'amplification et de hautparleurs se généralise de plus en plus. Elles font partie de l'équipement technique moderne des hôtels, restaurants et cafés, où elles sont indispensables pour la retransmission de la musique, pour les reportages et aussi pour l'appel de personnes. De même, les installations de haut-parleurs constituent une première nécessité pour les manifestations sportives ou autres et pour les expositions. Mais dans les hôpitaux et sanatoria également, elles ont été introduites et sont utilisées de préférence pour la retransmission du radioprogramme, des conférences et des prédications; on les emploie aussi pour la transmission des dispositions du médecin dans les salles d'opérations et les salles de rayons X.

Dans les théâtres, salles de concerts et cinéma, les installations de haut-parleurs assurent une audition parfaite. Les installations d'amplification pour personnes faibles d'ouïe dans les églises et auditoires de tous genres attirent particulièrement l'attention. Une rangée de bancs réservés aux personnes à ouïe dure est pourvue de récepteurs à poignée ou de serre-tête doubles. Le volume de la transmission est réglable. Pour le voisin, toute perturbation est

De plus en plus, l'amplification est mise au service de l'industrie. Les installations de commande avec rappel sont utilisées dans les entreprises industrielles pour la transmission rapide et bien audible des dispositions. Toujours davantage, on se sert de combinaisons spéciales d'amplificateurs et de téléphones. La combinaison amplifi-cateur-téléphone, par exemple est surtout employée par le chef, pour dicter sa correspondance et par le secrétaire pour la réception de la dictée. Pour les conférences aussi, elle s'est révélée très pratique.

Les maisons d'articles de marque et toute autre entreprise soucieuse d'une vaste propagande, choisiront de préférence la réclame ambulante au moyen d'une voiture munie de haut-parleurs. Sur les chemins de fer et dans les transports en général, les haut-parleurs se prêtent parfaitement aux reportages stimulant les voyages, et à l'indication des arrêts. Les sociétés de radio où, évidemment, les installations d'amplification revêtent une importance particulière, aménagent des voitures de reportage, faisant fonction de studios mobiles.

Même dans la maison privée, on profite des avantages de l'amplification. Ainsi, les installations d'amplification aux portes d'entrée et aux portails de jardins, surtout chez les médecins, les loges de portiers et les villas, permettent de se renseigner ou de s'an-

noncer avant d'ouvrir la porte.

Autophon S. A., dont les récepteurs ont été choisis dans les dernières années par plus de 50 % des auditeurs de télédiffusion, s'est spécialisée dans le développement et la construction des installations d'amplification et de la basse fréquence. Autophon se charge surtout de l'étude et de la réalisation d'installations spéciales demandant la solution de problèmes électro-acoustiques qui, suivant les exigences, se présentent dans chaque cas sous un aspect différent. Grâce à sa longue activité dans la téléphonie, Autophon S. A. est particulièrement désignée pour accommoder la technique de la transmission de la parole et du son, sous ses formes diverses - sans fil, avec fil ou combinaisons des deux - aux besoins de la pratique.

L'assurance garantie de construction.

L'assurance garantie de construction a été introduite en Suisse par la « Zurich-accidents » il y a quelque vingt ans, sur l'initiative des milieux de l'industrie du bâtiment. Elle consiste en l'engagement de la Compagnie de couvrir le propriétaire (assuré) des pertes qu'il pourrait subir du fait de la non-exécution des obligations incombant contractuellement à l'entrepreneur (preneur d'assurance) après remise de l'ouvrage.

Les avantages que cette assurance offre à l'entrepreneur sont incontestables: elle lui épargne une immobilisation onéreuse de fonds en le libérant de l'obligation d'affecter une partie de la somme de construction à la garantie de bonne exécution. L'entrepreneur pourra ainsi disposer intégralement de ses fonds, un dépôt de valeurs ou un apport de cautionnement n'étant plus nécessaires.

Dans la règle, la prime pour une telle assurance s'élève à environ 1 % du montant de la garantie et par année de garantie. Si l'on se représente qu'en Suisse plus de 500 millions de francs

sont dépensés annuellement à la construction de nouveaux immeubles, les sommes retenues en garantie se chiffrant,/en conséquence, par millions, on conviendra de l'importance considérable de l'assurance garantie de construction pour l'industrie suisse du bâtiment.

Les carreaux Fix-Ton.

Fix-Ton est un carreau isolant pour les constructions en béton. Chaque architecte connaît les effets désastreux d'un revêtement insuffisant des surfaces bétonnées : parois extérieures et intérieures, parapets, pilastres, voûtes massives.

Le carreau Fix-Ton l'aide à résoudre ce problème le plus simple-

ment possible.

Grâce à sa structure, comportant de fortes rainures des deux côtés, ce carreau, de 2 cm d'épaisseur, se lie à n'importe quel ciment sans risque de se briser, et adhère parfaitement au béton. L'autre face constitue un excellent support pour le crépi. Le treillis (ou le « Rabitz »), indispensable avec les autres isolants tels que le liège, par exemple, n'est pas nécessaire.

La structure spéciale du carreau Fix-Ton permet de le diviser facilement en lamelles plus petites, aux arêtes toujours propres et droites. Il peut donc s'employer à n'importe quel format, même

Le carreau Fix-Ton, coupé en lamelles, forme une bonne isolation, tout en facilitant l'obturation de gaines pour conduites. Pour les constructions en briques et les planchers en corps creux, Fix-Ton est un carreau isolant irréprochable. Il établit rationnellement la transition entre le béton et les autres matériaux.